



**RENTRÉE SCOLAIRE 2010/2011 au Collège**  
*Responsable des 6<sup>èmes</sup> : Mme LUQUET*

**AUX PARENTS D' ELEVES DE 6<sup>ème</sup>**

**Les élèves de 6<sup>ème</sup> feront leur rentrée le  
Jeudi 2 septembre 2010, à 8 h.**

De 8 h à 12 h, ils seront pris en charge par les professeurs principaux qui leur donneront toutes les informations utiles concernant l'emploi du temps et la vie au collège, les accompagneront pour la remise des livres et la traditionnelle photo individuelle.

L'Association de parents d'élèves (A.P.E.L.) vous permettra de faire connaissance avec les autres parents autour d'un café de bienvenue.

De 14 h à 16 h 50, les enseignants en charge de la méthodologie proposeront aux élèves un grand jeu de piste qui leur permettra de découvrir l'ensemble des bâtiments avec les classes, les salles spécialisées, le CDI (Centre de Documentation et d'Information), l'espace santé, l'arche de Noé...

Avec toutes les informations transmises, vous serez à même de décider :

- des jours de demi-pension et de remplir la fiche qui devra être rendue pour le vendredi 3 septembre.
- des jours où vous souhaitez que votre enfant reste à l'étude surveillée et de remplir la fiche qui devra être rendue pour le vendredi 3 septembre.

L'emploi du temps normal débutera le vendredi 3 septembre à 8 h.

Jusqu'au vendredi 10 septembre, les élèves seront présents au collège de 8 h à 16 h 50.

Dès que possible, un document regroupant les possibilités d'entrées retardées ou de sorties avancées, vous sera soumis pour signature.

**FORMALITE ADMINISTRATIVE**

- **La fiche comptabilité** doit impérativement être retournée à Mlle Bourgois au service comptabilité, avant le 20 Août.

... / ...

## DES LA RENTREE

- Chaque élève doit avoir un cadenas de façon à pouvoir utiliser les casiers de rangement. **L'établissement ne pourra être tenu pour responsable si des vols étaient commis sur du matériel non rangé dans un casier** (voir règlement intérieur).
- Le règlement intérieur du Collège sera travaillé dans chaque classe avec le professeur principal. Il devra ensuite être signé, dans le carnet de correspondance, par l'élève et ses parents.
- Pour la liste des fournitures, voir circulaire jointe.
- Chaque journée commence à **8 heures précises** par le rassemblement. Les élèves en retard doivent impérativement aller voir Mme Eyssautier au foyer du Collège munis de leur carnet de correspondance.
- Le jeudi 2 septembre, les parents peuvent déjeuner au self avec leurs enfants pour faire connaissance avec les lieux et les personnes.  
Si vous souhaitez prendre votre repas au collège ce jour-là, prière de renvoyer ce coupon réponse au secrétariat avant le 20 août 2010.

✂ ----- COUPON RÉPONSE A RENVOYER AU SECRÉTARIAT AVANT LE 20 AOUT 2010 -  
-----

### Repas du jeudi 2 septembre 2010

Nom des parents ..... Nombre de repas .....  
Nom de(des) l'enfant(s) ..... Nombre de repas .....  
Classe .....

Coût du repas : 6,85 €

(sauf pour les demi-pensionnaires dont le repas fait partie de la facturation de la 1<sup>ère</sup> période)

Ci-joint un chèque de 6,85 € x ..... = ..... € à l'ordre de « Association Alix Le Clerc »

**Date et signature**